Ecole Maternelle Publique

9 rue de la Croix Verte 35 310 CHAVAGNE

Tel: 02 99 64 26 31

Mail: ecole.0351817k@ac-rennes.fr

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 1 mars 2022

Présents :

Représentants de la Mairie : M. TAKORIAN, adjoint enfance éducation et jeunesse Représentants des parents d'élèves : Mmes DODET, DENIS, Monsieur HUBY Enseignantes : Carole JOULAUD, Sandrine CHATEL RICHARD, Florence GRATIEN,

Excusés:

Madame HERVE SCHUTTERS, Inspectrice de l'Education Nationale

Madame ALAU, parent élu

Madame CHENE, enseignante Classe Orange le JEUDI (Décharge direction)

Valérie DANARD, enseignante Classe bleue

Secrétaire de séance : Sandrine CHATEL RICHARD

1) Approbation du Compte-rendu de conseil d'école du mardi 19 octobre 2021 et désignation du secrétaire de séance

Le procès-verbal du conseil d'école du 19 octobre 2021 est approuvé par le conseil.

Mme CHATEL RICHARD se propose pour être secrétaire de séance.

2) <u>Point sur les effectifs actuels et prévision d'effectifs pour la rentrée de 2022 et rythmes scolaires</u>

Effectifs

91 élèves sont inscrits à ce jour à l'école : 4 TPS, 22 PS, 36 MS et 29 GS (L'an passé à la même date : 100 élèves)

Répartition Classe orange : 2 TPS, 4 PS et 18 MS (24 élèves)

Classe bleue: 2 TPS, 4 PS et 18 MS (24 élèves)

Classe turquoise : 6 PS et 15 GS (21 élèves)

Classe jaune: 8 PS et 14 GS (22 élèves)

Prévisions remontées pour septembre 2022.

TPS: 4 enfants comptés

PS: 30 enfants MS: 22 enfants GS: 36 enfants

Soit 92 enfants de la TPS à la GS. Nous resterons à 4 classes l'an prochain.

Soit une moyenne de 23 enfants par classe en prévisionnel. L'accueil des TPS sera élargi si places disponibles. Cet accueil est en priorité réservé aux enfants nés en début d'année.

Ces chiffres peuvent évoluer. Les inscriptions sont ouvertes. A ce jour, les inscriptions ont démarré. 3 inscriptions effectives et une dizaine en attente concernant des enfants pour lesquels les familles ont déjà un enfant scolarisé à l'école publique de Chavagne. Bien que les effectifs de cette année scolaire soient agréables pour la vie de la classe nous espérons qu'ils ne baisseront pas de nouveau afin d'éviter le risque de fermeture de classe dans le futur. La configuration à 4 classes reste un minimum pour maintenir un équilibre que ce soit en termes de dynamique d'équipe ou d'un point de vue gestion administrative avec la décharge de direction. Lors de l'inscription de nouveaux élèves, dont les familles ne connaissent pas l'école, une visite des lieux est effectuée. Cela se fait essentiellement les jeudis sur le temps de décharge de direction. Au moins de juin, sera organisé un temps d'accueil pour les futurs élèves hors temps scolaire.

Rythmes scolaires

Jeudi 20 janvier 2022 s'est tenu un conseil d'école extraordinaire portant sur les rythmes scolaires. Depuis la rentrée de septembre 2019 il a été décidé le retour de la semaine à 4 jours. Cette décision est prise à titre dérogatoire et nécessite d'être réabordée tous les 3 ans. A l'issue des consultations du corps enseignant et des familles, il appartient à la mairie de trancher. Celle-ci reste décisionnaire de l'organisation des rythmes scolaires.

Il a été voté à l'unanimité le maintien de la semaine à 4 jours avec les horaires actuels.

- Question des parents relative aux horaires de l'école : Proposition démarrage des cours à 8h20 au lieu de 8h35 afin d'éviter la garderie à certains enfants en permettant à leurs parents de les déposer à l'école avant de se rendre à leur travail ? Pourquoi les horaires diffèrent d'une école publique à une autre ?
- Réponse de M Takorian : La municipalité fixe les horaires. Ce changement aurait un impact sur toutes les structures de la petite enfance de Chavagne. La réorganisation serait conséquente.
- Question des parents : L'assiduité quant à l'ouverture du portail le matin (parfois ouverture vers 8h40) et le soir notamment le vendredi, il est arrivé que le portail s'ouvre vers 16h40. Certaines enseignantes ouvrent leur porte le soir assez tardivement : souci éventuel en cas de rendez-vous par exemple mais également quand d'autres enfants sont à récupérer en élémentaire. Pour l'horaire de fin de journée, les retards sont en partie liés au protocole sanitaire.
- Réponse de l'équipe enseignante : Nous aurons une vigilance sur l'horaire d'ouverture le matin, afin d'être ponctuelles. La mise en place du protocole sanitaire il y a maintenant presque 2 ans ainsi que les impacts que cela a pu avoir sur les emplois du temps des classes peuvent expliquer en partie ces retards. Concernant le matin, un point a été fait en interne afin que le portail soit ouvert à 8h35. Pour le soir, il a été décidé pour les classes bleue et orange, qui sortent en récréation à 15h50/16h, de ne plus procéder au lavage des mains des enfants rentrant à la maison.

Cette disposition est conforme à ce qui est prévu par le protocole sanitaire national :

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

```
à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
avant et après chaque repas ;
avant et après les récréations ;
après être allé aux toilettes ;
le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.
```

Jusqu'ici, ces 2 classes procédaient au lavage des mains avant départ à la maison. Cela nécessitait d'enlever les manteaux pour les remettre ensuite.

Autre point important à noter et pouvant expliquer en partie les retards est que désormais les familles ne rentrent plus au sein de l'école. Chaque jour de la semaine, une des enseignantes se retrouve seule pour habiller les élèves qui rentrent chez eux car l'ATSEM est d'ouverture de portail. Auparavant, les familles entraient dans l'école et habillait ellesmêmes les enfants.

L'équipe enseignante tient à préciser qu'une attention particulière sera portée à ce questionnement mais que nous mettons déjà tout en œuvre pour le bon déroulé de la journée.

3) Point exercices sécurité

<u>Un exercice incendie</u> a été réalisé jeudi 24 février en matinée. Seuls les adultes de l'école étaient informés de celui-ci. Le temps d'évacuation a été de 2 minutes et 19 secondes.

L'alarme incendie a semblé être encore moins audible que les fois précédentes.

<u>Exercice PPMS pour attentat et risques naturels et chimiques</u>: Concernant l'exercice en cas de risques naturels ou chimiques besoin d'un espace pour mettre les élèves à l'abri qui est la salle de restauration. Le signal est la voix humaine. L'exercice sera organisé ultérieurement.

4) Bilan du budget 2021

- Dépenses effectuées à ce jour : 1120,75 euros
 Spectacle Bisous cailloux, cotisation USEP, collation, les cadeaux de Noël pour les classes, commande de livres pour fond BCD, dépenses courantes (timbres, courses pour les gâteaux d'anniversaire, bricolage)
- Solde du compte OCCE à ce jour : 6018.06 euros

5) <u>Budget pour l'année 2022 : demandes budgétaires et de travaux.</u>

Voici les subventions et crédits qui ont été demandés pour l'année 2022

Fonctionnement

	Subvention demandée
Petit matériel pédagogique :	280 € par classe soit <u>1120€</u>
Fournitures scolaires :	31 € par élève soit <u>3100€</u>
Projets pédagogiques et sorties éducatives :	30 € par enfant soit <u>3000 €</u>
Frais de gestion de l'école (timbres, enveloppes, petit matériel de bureau)	400 euros Montant mis à jour par rapport au montant des commandes réalisées en 2021.
TOTAL	7620€

Les montants calculés prennent pour base 100 élèves, les effectifs étant susceptibles de s'accroitre l'an prochain.

Les subventions seront sensiblement les mêmes que l'année précédente.

TOTAL

Crédits investissement : (prix TTC)

Aménagement école	
- Pose de stores occultant dans les 2 dortoirs.	Coûts aménagements à
- Demande d'un photocopieur couleur en salle des maîtres en	chiffrer
remplacement du photocopieur noir/ blanc actuellement.	
- Changement de l'ordinateur de direction en attente.	
- Installation d'un ordinateur en salle des maîtres afin de pouvoir	
·	
imprimer directement sur le photocopieur et de pouvoir se connecter à	
internet. L'installation récente de la fibre permet peut-être cet	
aménagement. Actuellement, il n'est possible d'imprimer des documents	
qu'à partir de la connexion du bureau de direction.	
Aménagements classes	
Meuble activités 15 bacs	400 Euros
Meuble haut à étagères	400 Euros
Meuble haut à étagères	400 euros
Matériel pédagogique commun	
Rencontre avec les commerciaux en cours. Le montant prend appui sur	
les dépenses réalisées pour ce point l'an passé.	750 euros

2145 Euros

Travaux

Réfection peinture couloir école.

Le budget municipal 2022 devrait être voté le 28 mars 2022.

• Travaux réalisés depuis dernier conseil école et demandes d'intervention :

- Une clôture a été installée pour sécuriser le local électrique qui donnait sur la cour et pour lequel il y avait de fréquentes interventions de techniciens. Ce local ne dépend pas de l'école. C'est une bonne chose qu'il soit désormais complètement indépendant de la cour de récréation.
- Une vérification des arbres du fond de la cour avait été réalisée cet automne. Il semble important qu'un contrôle régulier soit fait par les services municipaux afin de prévenir d'éventuelles chutes de branches qui pourraient être très dangereuses pour les élèves.
- Installation de la fibre au sein de l'école en lien avec l'installation de la fibre sur la commune de Chavagne.
- De fréquentes demandes d'intervention sont faites concernant le bon fonctionnement des sanitaires et autres matériels de l'école.
- Le tableau pour recenser les interventions à prévoir incombe à la direction de l'école et cela représente du temps de travail conséquent.
- Dysfonctionnements/ pannes de la chaudière à plusieurs reprises cet hiver.

6) Protocole sanitaire

Après une période janvier/ février sous pression avec le protocole sanitaire, cette rentrée est marquée par un assouplissement des règles.

Plus spécifiquement, concernant l'école maternelle les changements les plus importants sont :

- Passage du niveau 3 au niveau 2 : cela signifie qu'en cas d'absence non remplacée d'un/ une enseignant(e) les élèves de la classe sont répartis dans les autres classes. Il est important de noter que cette disposition est importante pour la continuité du présentiel des élèves à l'école ainsi que pour l'organisation des familles. Néanmoins, nous rencontrons une vraie problématique de disponibilité de moyens de remplacement et cela impacte fortement sur le fonctionnement des classes.
- En cas de cas confirmés dans une classe, les élèves doivent réaliser un unique test à j+2. Les familles n'ont plus d'attestation à fournir après réalisation du test.
- Dans le cas d'un enfant cas contact avec un membre de sa famille, les 3 tests (J0, J2 et J4) restent la démarche à suivre.
- Port du masque en extérieur plus obligatoire. Néanmoins les familles continuent de le porter lors des ouvertures et fermetures de l'école car ce sont des temps qui peuvent générer des mouvements importants.

7) Actions annuelles en lien avec le projet d'école

La rand'orientation aux Etangs d'Apigné

Ce dispositif USEP auquel est inscrite notre école devait avoir initialement lieu vendredi 26 novembre 2021. En raison de mauvaises conditions météo celle-ci a dû être annulée à 2 reprises. L'équipe enseignante tenait à remercier tous les parents qui s'étaient portés volontaires pour nous accompagner.

Une proposition de l'USEP a été faite pour fixer une nouvelle date : Mardi 3 mai 2022.

Spectacle de fin d'année

Lundi 13 décembre 2021, les élèves de l'école ont pu assister au spectacle « Bisous, cailloux, le pouvoir des mots ». Il s'agissait d'un spectacle visant à amorcer une sensibilisation autour du thème des émotions. Les élèves ont beaucoup apprécié ce spectacle.

Le goûter de noël et le goûter de la galette des rois

Ont respectivement eu lieu le mardi 14 décembre 2021 et vendredi 4 février 2022. Ce sont des temps conviviaux permettant aux élèves de se réunir et de partager un moment fédérateur.

La ludothèque

Les animatrices de la ludothèque Tournevire de Mordelles ont commencé à nous rendre visite à l'école afin de nous faire découvrir le plaisir de jouer :

- Classe orange : vendredi 7 janvier 2022
- Classe bleue : vendredi 14 janvier 202
- Classe turquoise : annulation intervention. Report le 1 avril
- Classe jaune : annulation intervention Report le 8 avril

Malheureusement les interventions dans les classes turquoise et jaune ont dû être annulées en raison du covid ayant touché les animateurs.

Le jardin des Mille Pas (Prévalaye)

- Vendredi 25 février 2022 : Classes turquoise et bleue
- Lundi 28 février 2022 : Classes jaune et orange

Les animatrices du Jardin des Mille Pas interviendront à 3 reprises auprès de nos élèves :

Animation 1 :Land art et préparation de semis (HIVER)

Animation 2: Semis et Plantation des légumes (PRINTEMPS)

Animation 3 :Jeu coopératif au Jardin des Mille Pas (PRINTEMPS/ETE)

Une information sera diffusée auprès des familles pour l'animation 3. Il sera nécessaire d'avoir des parents accompagnateurs.

Le carnaval

Il n'était pas d'actualité avec le protocole sanitaire actuel. Mais les portes ne sont pas fermées à ce projet. Cette initiative peut aussi venir des parents et de l'APAEP (Association des parents d'élèves).

La fête de l'école

Celle-ci est fixée au samedi 18 juin 2022. Une petite présentation de danse avec les élèves de maternelle sera proposée.

D'autres projets sont prévus. Nous y reviendrons lors du dernier conseil d'école.

Le cahier de progrès

- Question des parents : Modification du carnet de progrès, pas de report des appréciations de l'année précédente.

- Réponse de l'équipe enseignante : Le cahier de progrès a été retravaillé par l'équipe enseignante afin de penser un outil de travail plus lisible pour les élèves et familles et plus simple en termes de gestion.

Toutes les compétences évaluées en classe n'y figurent pas. L'équipe enseignante a fait le choix parmi plusieurs compétences. Le cahier serait trop conséquent.

Concernant l'ancien outil utilisé, il suivra l'élève tout au long de sa scolarité. En fin de maternelle, un document « compétences de fin de cycle » nationale est rempli pour chaque élève, signé par les familles et remis à l'école élémentaire.

8) Point périscolaire

La restauration : cuisine intercommunale du RHEU

La première commission restauration a eu lieu le 25 novembre pour visiter la cuisine. Une vidéo est en cours de création.

Une seconde commission restauration s'est tenue en visio en janvier.

Une rencontre entre techniciens des communes est prévue le jeudi 17 mars 2022.

La prochaine commission restauration aura lieu le 24 mars 2022.

La question des régimes alimentaires de certains élèves est difficile. Il y a des ajustements de fonctionnement à prévoir.

Le 22 mars 2022, une animation est prévue sur le site de Chavagne. Les producteurs « Produits en Bretagne », proposeront un atelier animé.

Les horaires de la garderie

- Question des parents : Possibilité d'ouverture de la garderie à 7h15 ?
- Réponse de M Takorian : Actuellement l'ouverture se fait à 7h30.

Une heure et demie de garderie avant l'ouverture de l'école, c'est conséquent. Pour le rythme de l'enfant, cela pourrait être préjudiciable. Cette demande ne semble pas majoritaire.

Clôture à 19h30.

Prochain conseil d'école : Mardi 07/06 à 18h

Signature de la directrice :

Signature du secrétaire de séance :

Florence GRATIEN

Sandrine CHATEL RICHARD